

Bonjour

Hello

Guten
Morgen

Buen
dia

Projet pédagogique périscolaire du secteur Jules Guesde

Année 2026-2027

SOMMAIRE

❖ <u>Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT)</u>	<u>P3</u>
❖ <u>La Convention Territoriale Globale (CTG)</u>	<u>P3</u>
❖ <u>Le Projet Éducatif péri et extrascolaire</u>	<u>P4</u>
❖ <u>Objectifs éducatifs (extrait du Projet Éducatif)</u>	<u>P4</u>
❖ <u>Le Projet Pédagogique</u>	<u>P5</u>
❖ <u>L'accueil de Loisirs Jules Guesde au cœur de la ville de Troyes au sein du quartier Jules Guesde.</u>	<u>P5</u>
➤ Un quartier en transformation, au cœur de la ville	P5
➤ Un pôle dédié à l'enfance et la famille	P6
➤ Un groupe scolaire international structurant	P7
➤ Un accueil de loisirs	P7
➤ Un espace intergénérationnel	P8
❖ <u>Les caractéristiques du public</u>	<u>P8</u>
➤ Un public diversifié avec des besoins éducatifs identifiés	P8
❖ <u>Intentions et objectifs pédagogiques</u>	<u>P12</u>
➤ Axe 1 : Grandir dans un monde plurilingue et multiculturel	P12
➤ Axe 2 : Devenir acteur du développement durable	P13
➤ Axe transversal : Coopérer pour mieux vivre ensemble	P14
➤ Méthodes pédagogiques	P15
❖ <u>Les locaux</u>	<u>P17</u>
❖ <u>L'équipe encadrante</u>	<u>P18</u>
➤ La direction	P19
➤ Les animateurs	P20
❖ <u>Le fonctionnement</u>	<u>P21</u>
➤ Les temps périscolaires	P22
➤ L'accueil de loisirs	P24
❖ <u>Communication</u>	<u>P26</u>
❖ <u>Sécurité</u>	<u>P27</u>
❖ <u>L'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique</u>	<u>P28</u>
❖ <u>Les sorties, déplacements et transports</u>	<u>P29</u>

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT)

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé PEdT avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « plan mercredi » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le PEdT a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la CTG afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La CTG repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir

un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

Le Projet Éducatif péri et extrascolaire

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les accueils périscolaires les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes » ainsi que des accueils de loisirs périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Le projet éducatif de la ville de Troyes « bien grandir à Troyes » prend appui sur une démarche de co-construction partenariale, territoriale et transversale entre les acteurs éducatifs, aux premiers rangs desquels se situent les familles. Le bien-être au sein des projets portés par la collectivité repose sur les fondamentaux que sont la sécurité (physique et affective) de l'enfant, la qualité des actions proposées et la continuité éducative entre les différents temps et les différents acteurs. L'ensemble des démarches éducatives intègrent les notions de prévention, d'évaluation et d'adaptation indispensables à un projet évolutif.

Objectifs éducatifs (extrait du Projet Éducatif)

1. Favoriser l'épanouissement personnel : Les équipes pédagogiques visent à développer les aptitudes mentales et physiques des enfants en s'appuyant sur leurs potentialités. Elles encouragent l'expression et la confrontation des idées pour renforcer la confiance en soi et l'autonomie.
2. Inculquer les droits de l'homme et les libertés fondamentales : Les enfants apprennent le respect des droits humains et des principes universels de la Charte des Nations Unies.
3. Respect des identités et des cultures : L'éducation met l'accent sur le respect des parents, de l'identité personnelle, de la langue et des valeurs culturelles, tout en valorisant la diversité culturelle et les valeurs nationales.
4. Préparation à la vie en société : Les enfants sont préparés à vivre dans une société libre en développant des attitudes de compréhension, de tolérance, et d'égalité. Ils apprennent à interagir de manière respectueuse avec différentes personnes, indépendamment de leur origine ou de leur religion.
5. Respect du milieu naturel : Les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel.

Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement.

La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

Le Projet Pédagogique

Le projet pédagogique est élaboré par les directeurs des accueils de loisirs et coordonnateurs en charge des dispositifs périscolaires, en partenariat avec les animateurs, en référence au projet éducatif de la Ville de Troyes.

Il doit permettre de répondre précisément aux questions des familles, relatives à l'organisation et au fonctionnement des accueils, indique les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre ainsi que le choix de l'action pédagogique proposée par l'équipe.

Les services périscolaires et extrascolaires sont des modes d'accueil éducatif pour les enfants proposés à titre facultatif. Ils complètent les projets scolaires offrant une continuité éducative. Ils s'articulent autour de quatre axes principaux : complémentarité éducative, inclusion et accessibilité, inscription territoriale, diversité et qualité des activités.

Les objectifs incluent la mise à disposition des moyens nécessaires, les choix pédagogiques adaptés, et le suivi-évaluation des activités. Les directeurs, animateurs, et parents sont des acteurs clés dans cette démarche éducative, assurant un environnement enrichissant et inclusif pour les enfants.

L'accueil de Loisirs Jules Guesde au cœur de la ville de Troyes au sein du quartier Jules Guesde.

La ville de TROYES, est au cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (Chiffres INSEE 2021).

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

- **Un quartier en transformation, au cœur de la ville**

Le quartier Jules Guesde s'inscrit dans une dynamique de transformation urbaine portée par la Ville de Troyes. Situé au sud du centre-ville, il bénéficie d'une proximité immédiate avec celui-ci, accessible rapidement à pied ou en transport en commun.

Cette localisation en fait un secteur particulièrement intéressant pour l'accueil de loisirs, car elle permet d'ouvrir facilement les activités sur l'ensemble de la ville et de mobiliser les ressources culturelles, sportives et éducatives du territoire.

Ce quartier dispose d'un environnement particulièrement favorable au développement des activités de loisirs éducatifs. Le parc des Moulins, situé à proximité, permet de construire des projets réguliers autour de la nature, du sport et du développement durable. Les équipements

culturels et les espaces urbains accessibles rapidement offrent également des possibilités d'activités hors les murs, favorisant une pédagogie active et ouverte sur la ville.

- **Un pôle dédié à l'enfance et la famille**

Ce nouvel équipement a vocation à accueillir un groupe scolaire international, un accueil de loisirs ainsi qu'un espace intergénérationnel au sein d'un bâtiment s'inscrivant dans un projet paysager ambitieux, pensé pour s'intégrer harmonieusement aux espaces verts environnants.

Cette implantation contribue à créer un cadre de vie agréable, apaisant et respectueux de l'environnement, favorable au bien-être de l'ensemble des usagers. Elle a d'ores et déjà permis l'ouverture d'une première partie du groupe scolaire international, marquant une étape importante dans le développement de ce nouvel équipement éducatif et citoyen.

Conçu comme un véritable îlot de fraîcheur, le site bénéficie d'une végétalisation importante et d'aménagements favorisant le confort thermique, particulièrement adaptés aux enjeux liés au changement climatique. Les espaces extérieurs constituent de véritables supports pédagogiques et éducatifs : cours de récréation végétalisées, potagers pédagogiques, jardins d'apprentissage et espaces de jeux adaptés offriront aux enfants des occasions d'expérimenter, de découvrir la nature et de développer leur sensibilité aux enjeux du développement durable.

Ce projet architectural s'inscrit pleinement dans une démarche ambitieuse de transition écologique à travers la réalisation d'un équipement à faible impact environnemental. L'architecture a été pensée pour favoriser une intégration respectueuse du bâti dans son environnement naturel et renforcer les liens entre les espaces intérieurs et extérieurs.

La qualité environnementale du bâtiment, la place accordée à la lumière naturelle et l'ouverture sur les espaces végétalisés contribueront au bien-être des enfants, des familles et des équipes éducatives. Ainsi, l'établissement a vocation à devenir un lieu de vie et d'apprentissage exemplaire, incarnant concrètement les valeurs de la transition écologique et du développement durable.



↳ Un groupe scolaire international structurant

Depuis la rentrée 2025, une première partie du groupe scolaire international public a ouvert ses portes. L'établissement propose un enseignement bilingue français-anglais, fondé sur une approche favorisant l'ouverture linguistique et culturelle dès le plus jeune âge.

Les élèves y sont accueillis de la maternelle au CM2 et bénéficient d'une exposition quotidienne aux deux langues, leur permettant de développer des compétences linguistiques solides tout en s'ouvrant à la diversité des cultures et à une citoyenneté tournée vers l'international.

Ce projet s'inscrit dans une volonté municipale de renforcer l'attractivité du quartier et de proposer une offre éducative innovante à l'échelle de la ville.

↳ Un accueil de loisirs

L'implantation de l'accueil de loisirs au même endroit que ce groupe scolaire constitue un levier particulièrement structurant. Elle permet d'abord d'assurer une continuité éducative réelle entre les temps scolaires, périscolaires et de loisirs, ce qui facilite les repères des enfants et sécurise leurs parcours quotidiens. Le fait d'évoluer dans un même environnement éducatif permet également de renforcer la cohérence des pratiques entre les équipes et de donner du sens aux apprentissages du quotidien.

Cette proximité crée aussi un cadre favorable à l'ouverture linguistique et culturelle. L'exposition au bilinguisme peut être prolongée dans les temps de loisirs à travers des activités adaptées, des projets interculturels ou des jeux favorisant la découverte des langues. L'accueil de loisirs devient ainsi un prolongement naturel du projet éducatif de l'école, sans rupture entre les différents temps de vie de l'enfant.

Enfin, cette organisation facilite la coordination entre les équipes et optimise l'utilisation des espaces. Elle simplifie également le parcours des familles, qui peuvent s'appuyer sur un même pôle regroupant les différents temps de vie de l'enfant.



↳ Un espace intergénérationnel

L'arrivée d'un espace intergénérationnel à la rentrée scolaire 2026 renforce encore les perspectives du site. Elle ouvre la voie à des projets partagés entre générations, à des partenariats locaux plus larges et à une intégration renforcée dans la vie du quartier. L'accueil de loisirs peut ainsi devenir un acteur central de cette dynamique territoriale.



Les caractéristiques du public

- **Un public diversifié avec des besoins éducatifs identifiés**

Les enfants accueillis seront principalement issus de l'accueil de loisirs Jules Guesde implanté au sein de l'école 14 juillet en attendant la fin des travaux du groupe scolaire international. Ils présentent une forte curiosité et s'impliquent facilement lorsqu'ils sont associés aux décisions. Cette dynamique est un point d'appui important pour un accueil de loisirs, car elle permet de développer des démarches participatives et de construire des projets avec eux plutôt que pour eux. Dans le même temps, la vie en collectivité met en évidence des besoins d'accompagnement autour du vivre-ensemble, de la gestion des émotions et de la résolution des conflits, notamment dans un contexte de mixité sociale et de présence de fratries.

↳ *Une dynamique participative à valoriser*

Les enfants s'engagent davantage lorsqu'ils sont consultés et impliqués dans les choix d'activités. Cette capacité constitue un levier éducatif important, qui permet de renforcer leur autonomie et leur responsabilisation. L'enjeu pour l'accueil de loisirs est donc de structurer cette participation tout en maintenant un cadre clair et sécurisant.

L'implantation de l'accueil de loisirs dans ce contexte constitue un levier éducatif important. Elle s'appuie sur la proximité immédiate avec un groupe scolaire international, ce qui permet d'assurer une continuité entre les différents temps de vie de l'enfant et de renforcer la cohérence des parcours éducatifs. Le site bénéficie également d'un environnement riche en ressources, favorisant des activités diversifiées, des projets hors les murs et une ouverture sur le territoire.

Cette configuration permet de développer un accueil de loisirs à la fois structurant, inclusif et ancré localement. L'articulation entre école internationale, cadre urbain et dynamique de quartier offre des conditions favorables à une action éducative innovante, au service du développement des enfants et de l'accompagnement des familles.

À 3-5 ANS

BESOINS PHYSIOLOGIQUES

Alimentation diversifiée, hygiène,
apprentissage de la vie sociale et collective

BESOINS PHYSIQUES

- repères concrets
- temps de repos
- faible notion du danger
- découverte du corps
- développe sa dextérité
- rythme régulier
- se dépenser

BESOINS SOCIAUX

- apprentissage de la vie en collectivité
- apprentissage de l'autonomie
- début du langage
- aime à être responsabilisé et à aider l'adulte
- séparation de la cellule familiale

BESOINS AFFECTIFS

- grande sensibilité
- besoin de sécurité
- importance du doudou qui l'attache aux repères familiaux
- importance des rituels

BESOINS INTELLECTUELS

- curiosité
- passe par la phase du "non"
- concentration de courte durée
- développement de l'imaginaire
- repères constants

À 6-8 ANS

BESOINS PHYSIOLOGIQUES

Alimentation diversifiée, hygiène, vie sociale, qualité de sommeil

BESOINS PHYSIQUES

- bonne maîtrise corporelle
- besoin de se confronter aux autres
- besoin de se dépenser et récupération rapide
- augmentation de la concentration

BESOINS SOCIAUX

- souhaite prendre des responsabilités
- veut faire seul
- importance de la vie de groupe
- notion de partage plus développée
- exprimer son individualité
- aime les jeux de coopération/compétition

BESOINS AFFECTIFS

- souhaite qu'on lui fasse confiance
- a besoin de sécurité
- s'identifie aux autres
- sensible à la justice
- a l'esprit de contradiction
- affirme sa personnalité
- d'échanges avec les autres

BESOINS INTELLECTUELS

- sait lire et écrire
- début de l'esprit de compétition
- a besoin d'explication, de savoir, de comprendre
- acquisition de la notion de temps et d'espace
- imaginaire présent

À 9-12 ANS

BESOINS PHYSIOLOGIQUES

Alimentation diversifiée, hygiène, vie sociale, qualité de sommeil

BESOINS PHYSIQUES

- désir de se dépasser
- début de la puberté
- dans la coopération et la compétition
- aime les défis

BESOINS SOCIAUX

- appartenance à un groupe
- importante croissance de la vie sociale
- identification à des figures d'autorité
- souhaite être valorisé
- garder et s'affirmer dans sa personnalité

BESOINS AFFECTIFS

- affirmation de soi
- détachement du milieu familial
- début de l'opposition aux adultes
- souhaite être autonome
- émotivité affective
- variations d'humeur

BESOINS INTELLECTUELS

- maîtrise des techniques
- intérêt pour les créations élaborées
- esprit d'équipe et de construction de projet collectif
- réflexion et raisonnement critique

Intentions et objectifs pédagogiques

L'accueil de loisirs Jules Guesde s'inscrit dans le projet éducatif de la Ville de Troyes et dans la dynamique du groupe scolaire international. Il ambitionne de faire de chaque enfant un **citoyen du monde**, curieux, responsable et respectueux des autres comme de son environnement.

Valeurs éducatives du projet « **Les Petits Citoyens du Monde** »

- **Ouverture** : découvrir et comprendre la diversité du monde
- **Respect** : respecter chacun dans ses différences et son environnement
- **Coopération** : apprendre à faire ensemble
- **Engagement** : devenir acteur de ses projets et de son territoire
- **Responsabilité** : adopter des comportements écoresponsables

À travers son projet pédagogique, l'équipe d'animation souhaite :

- favoriser l'ouverture au monde et la compréhension de la diversité culturelle et linguistique
- sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux actuels et aux écogestes du quotidien
- développer les compétences sociales, la coopération et le vivre-ensemble
- permettre à chaque enfant d'être acteur de ses apprentissages et de ses projets
- valoriser les richesses du territoire et les ressources locales

L'accueil de loisirs constitue ainsi un espace éducatif complémentaire à l'école, où l'enfant peut expérimenter, créer, découvrir et grandir dans un cadre sécurisant et bienveillant.

✓ **Axe 1 : Grandir dans un monde plurilingue et multiculturel**

• **Objectif général**

Favoriser l'ouverture culturelle et linguistique afin de développer la curiosité, la tolérance et l'expression des enfants.

• **Intentions pédagogiques**

Le caractère international du groupe scolaire constitue une opportunité unique pour sensibiliser les enfants à la diversité des langues et des cultures. L'objectif n'est pas l'apprentissage scolaire d'une langue étrangère, mais une **découverte ludique et vivante du plurilinguisme**.

L'équipe pédagogique veillera à valoriser les langues parlées par les enfants et leurs familles comme une richesse collective participant au vivre-ensemble.

- **Objectifs opérationnels**

Les enfants seront amenés à :

- découvrir des mots, chansons, comptines et expressions dans différentes langues
- identifier les ressemblances et différences entre les cultures
- développer leurs capacités d'écoute et de communication
- partager leurs connaissances culturelles et linguistiques
- renforcer leur confiance en eux par la prise de parole et la transmission

Ces objectifs pourront être déclinés au travers d'actions du type : semaine des langues du monde, ateliers « un mot par jour », découverte des alphabets et écritures, contes et histoires multilingues, implication des familles dans la présentation de leur culture.

✓ **Axe 2 : Devenir acteur du développement durable**

- **Objectif général**

Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux afin de les accompagner vers des comportements écoresponsables.

- **Intentions pédagogiques**

Face aux défis environnementaux actuels, l'accueil de loisirs souhaite faire du développement durable un fil conducteur du quotidien. L'objectif est d'amener progressivement l'enfant à comprendre l'impact de ses actions et à devenir acteur de la préservation de son environnement.

La proximité du parc des Moulins et les espaces extérieurs de la structure constituent des supports privilégiés pour développer une éducation à la nature.

- **Objectifs opérationnels**

Les enfants seront amenés à :

- comprendre les gestes écologiques du quotidien
- découvrir la biodiversité locale
- adopter des comportements responsables en matière de consommation et de tri
- participer à des projets collectifs en faveur de l'environnement
- développer leur pouvoir d'agir en tant qu'éco-citoyens

Ces objectifs pourront être déclinés au travers d'actions du type : création d'un jardin pédagogique ou d'un potager, compostage et tri sélectif, ateliers de récupération et d'upcycling, défis écologiques entre groupes, sorties nature au parc des Moulins, participation à des événements liés au développement durable.

- **Objectif général**

Développer les compétences psychosociales et la coopération afin de favoriser un climat serein et inclusif.

- **Intentions pédagogiques**

L'accueil de loisirs accueille de nombreuses fratries et des enfants issus d'horizons variés. L'équipe pédagogique s'attache à promouvoir des relations apaisées fondées sur le respect, l'entraide et la coopération.

L'objectif est de sortir d'une logique de compétition pour privilégier des démarches collectives permettant à chacun de trouver sa place.

- **Objectifs opérationnels**

Les enfants seront amenés à :

- apprendre à gérer les conflits
- coopérer dans des projets communs
- développer l'entraide entre âges différents
- exprimer leurs émotions et leurs besoins
- participer aux décisions concernant la vie du centre



L'équipe d'animation s'appuie sur une pédagogie active, participative et inclusive, plaçant l'enfant au centre de ses apprentissages. L'objectif est de créer des situations éducatives permettant à chacun d'expérimenter, de comprendre, de coopérer et de s'exprimer dans un cadre sécurisant et bienveillant.

- **Une pédagogie active centrée sur l'enfant**

Les pratiques pédagogiques reposent sur le principe que l'enfant apprend en agissant.

L'équipe privilégie ainsi :

- l'apprentissage par le jeu, support naturel de découverte et d'expérimentation
- les situations concrètes permettant de donner du sens aux apprentissages
- l'expérimentation, l'essai-erreur et la manipulation
- la mise en projet, individuelle et collective
- la valorisation des initiatives des enfants

L'enfant n'est pas seulement participant, il est progressivement amené à devenir acteur de ses expériences et co-concepteur des activités proposées.

- **Le travail en petits groupes et la coopération**

Afin de favoriser la participation de tous et la qualité des échanges, l'organisation des activités privilégie :

- les petits groupes pour permettre l'expression de chacun
- les temps coopératifs plutôt que compétitifs
- l'entraide entre enfants d'âges différents lorsque cela est possible
- la responsabilisation progressive des enfants dans les tâches collectives

Cette organisation permet également un meilleur accompagnement des besoins individuels et une attention plus fine aux rythmes de chaque enfant.

- **L'ouverture sur l'extérieur comme support éducatif**

L'environnement proche constitue un support pédagogique à part entière. L'équipe valorise :

- les activités en extérieur (cour, parc, sorties)
- la découverte du patrimoine local et des espaces naturels
- les projets liés au territoire (partenariats, événements locaux)
- les situations d'observation directe de la nature et de la biodiversité

Cette ouverture permet de donner du sens aux notions de respect de l'environnement et de développement durable.

- **Une pédagogie interculturelle et plurilingue**

Dans le cadre du caractère international de la structure, l'équipe adopte une posture de valorisation des langues et cultures présentes :

- reconnaissance des langues parlées par les enfants et leurs familles
- intégration de supports multilingues dans les activités
- encouragement à l'expression dans différentes langues
- mise en place de temps de découverte culturelle

Cette approche contribue à développer la curiosité, l'ouverture d'esprit et la tolérance.

- **Une posture éducative bienveillante et accompagnante**

L'équipe d'animation adopte une posture fondée sur :

- l'écoute active et la disponibilité
- l'accompagnement des émotions et des conflits
- la valorisation des réussites et des compétences de chaque enfant
- l'encouragement sans mise en concurrence excessive
- l'adaptation des activités aux capacités et besoins des enfants

L'objectif est de sécuriser les enfants sur le plan affectif afin de favoriser leur engagement dans les activités.

- **La participation et l'implication des enfants**

La participation active des enfants constitue un principe central. Ils sont régulièrement invités à :

- proposer des idées d'activités ou de projets
- participer aux choix des thèmes et des règles de vie
- prendre des responsabilités au sein du groupe
- animer eux-mêmes certaines activités accompagnées par l'équipe

Cette démarche vise à développer leur autonomie, leur confiance en eux et leur capacité à s'engager dans des projets collectifs.

- **La valorisation des compétences et des réussites**

L'équipe veille à mettre en valeur les savoir-faire des enfants, qu'ils soient scolaires, culturels, linguistiques, artistiques ou pratiques. Cette valorisation passe notamment par :

- des temps de présentation des réalisations
- des expositions ou restitutions de projets
- la reconnaissance des initiatives individuelles et collectives
- la mise en avant des compétences spécifiques des enfants

L'accueil de loisirs et les dispositifs périscolaires bénéficient d'espaces modernes, fonctionnels et évolutifs, spécialement conçus pour répondre aux besoins des enfants à chaque étape de leur développement. Pensés comme de véritables lieux de vie et d'épanouissement, ces espaces favorisent l'autonomie, la découverte, le jeu et le bien-être au quotidien.

- **Un univers adapté aux plus jeunes (3-6 ans)**

Situé au rez-de-chaussée, l'espace dédié aux enfants de 3 à 6 ans a été conçu pour offrir un environnement sécurisant et chaleureux, respectueux du rythme des plus petits. Il comprend :

- une salle dédiée aux enfants de 3 à 4 ans
- une salle adaptée aux enfants de 5 à 6 ans
- des sanitaires à proximité immédiate
- un dortoir favorisant le repos et le respect des rythmes de l'enfant
- une salle de restauration conviviale et adaptée aux jeunes enfants

- **Un espace d'exploration et d'autonomie pour les 6-12 ans**

Installé au premier étage, l'espace dédié aux enfants de 6 à 12 ans favorise l'autonomie, la coopération et la créativité. Il comprend :

- une salle destinée aux enfants de 6 à 8 ans
- une salle pour les 9 à 12 ans
- une salle mutualisée permettant l'organisation de projets interâges et d'activités collectives
- une bibliothèque
- des sanitaires adaptés
- un espace de restauration en self, complété par des possibilités de repas en extérieur lorsque les conditions le permettent

Ces espaces modulables offrent de multiples possibilités d'activités, favorisant la participation active des enfants et l'expérimentation.

- **Des espaces ouverts pour grandir autrement**

Au cœur du bâtiment, les « placettes » et l'atrium constituent de véritables lieux de rencontre, d'échange et d'animation. Aménagés comme des espaces ouverts et polyvalents, ils favorisent les projets collectifs, les activités artistiques, les temps calmes ou encore les découvertes culturelles.

- **Une ouverture permanente sur la nature**

Conçu comme un lieu ouvert sur la nature, l'établissement offre un cadre exceptionnel où les espaces extérieurs participent pleinement au projet pédagogique. À chaque étage, les enfants bénéficient d'espaces dédiés au jeu, à la détente et aux apprentissages en plein air.

Jardins pédagogiques, cours végétalisées, terrains sportifs et espaces sur toiture constituent autant de lieux de vie et d'expérimentation, invitant les enfants à explorer leur environnement, à développer leur curiosité et à grandir au contact de la nature.

Véritable lieu de vie, d'éducation et de découverte, cet équipement innovant invite les enfants à grandir dans un environnement stimulant, durable et ouvert sur le monde.

✓ **L'équipe encadrante**

Dans une démarche de continuité éducative il apparaît essentiel de favoriser la présence des mêmes animateurs sur les différents temps d'accueil de l'enfant à savoir les temps périscolaires et l'accueil de loisirs. Cette organisation s'inscrit dans une logique de cohérence éducative et de sécurisation du parcours de l'enfant.

La stabilité des équipes d'animation constitue un repère sécurisant pour l'enfant, en retrouvant l'adulte référent identifié l'enfant évolue dans un cadre rassurant qui favorise son bien-être ainsi que sa capacité à s'exprimer librement. Cette continuité relationnelle facilite particulièrement l'adaptation des plus jeunes et contribue à instaurer un climat de confiance propice à l'épanouissement.

Par ailleurs, la présence des mêmes professionnels sur différents temps d'accueil permet une meilleure connaissance de l'enfant. Les animateurs peuvent ainsi identifier plus facilement les besoins individuels, rythmes, capacités, fragilités et les centres d'intérêts de chacun. Cette connaissance favorise un accompagnement plus individualisé et adapté dans le respect du développement de l'enfant.

Cette continuité contribue aussi à renforcer la cohérence éducative au sein de la structure. Les valeurs éducatives, les règles de vie, les méthodes d'accompagnement et les postures professionnelles sont harmonisées entre les différents temps de prise en charge.

L'enfant bénéficie alors d'un cadre éducatif stable et cohérent, facilitant la compréhension des attentes et du vivre-ensemble.

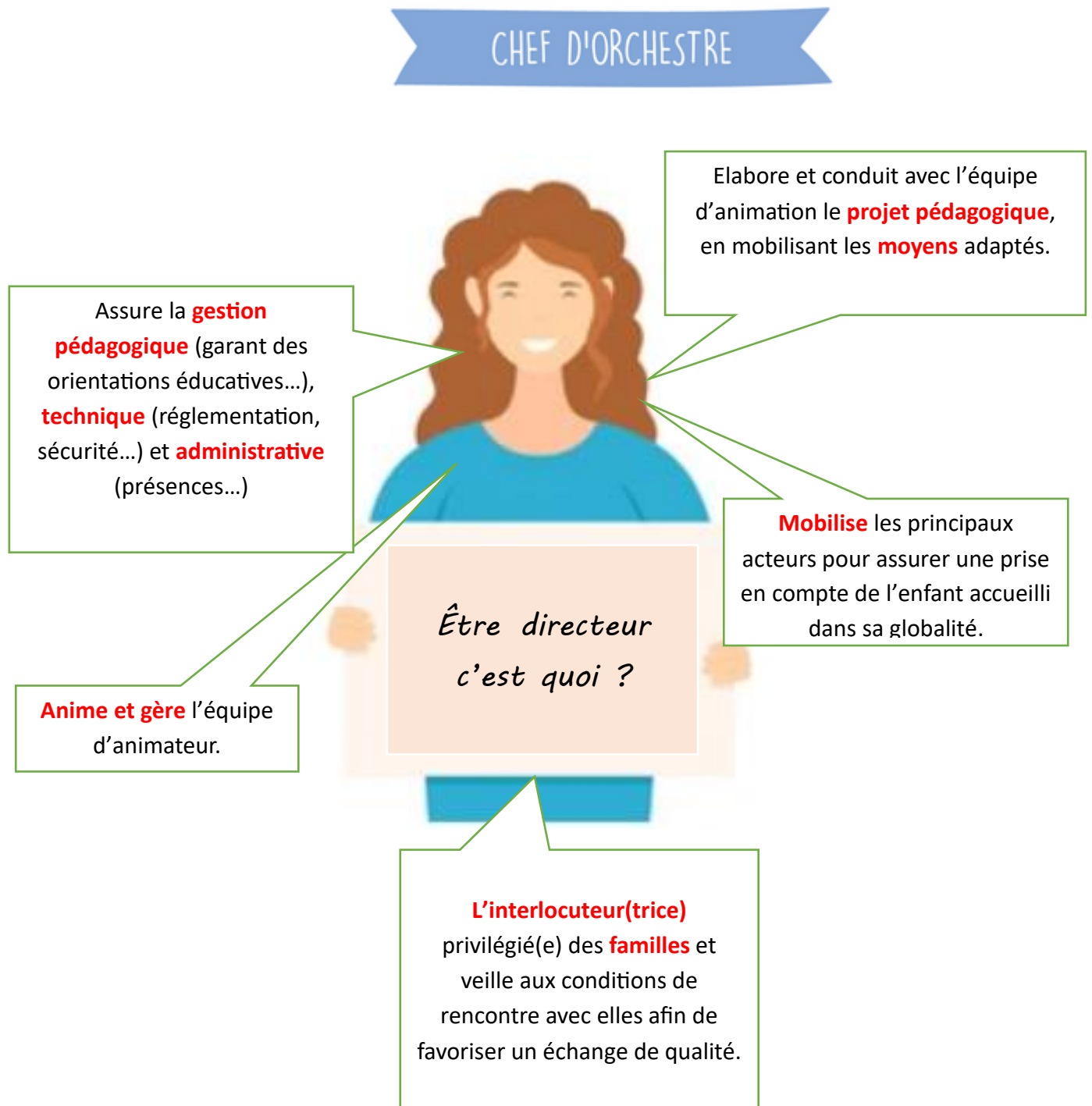
De plus le maintien d'une équipe identifiée favorise une communication plus fluide avec les familles. Les parents disposent d'interlocuteurs connus ce qui facilite les échanges autour des besoins de l'enfant. Cette relation de confiance participe à une coéducation constructive entre les familles et l'équipe d'animation.

Cette organisation permet aux équipes pédagogiques de renforcer le travail partenarial et le suivi de l'enfant. Les observations faites sur les différents temps d'accueil peuvent être partagées afin d'ajuster les pratiques et proposer des actions éducatives cohérentes et adaptées.

A travers cette volonté de continuité des équipes, la structure affirme son engagement en faveur d'un accueil de qualité, garantissant à chaque enfant un environnement stable, sécurisant et favorable à son développement.

- **La direction**

Deux directeurs travaillent ensemble afin de garantir une continuité et une cohérence de travail auprès des enfants et des familles accueillis sur l'ensemble des temps péri et extrascolaires.



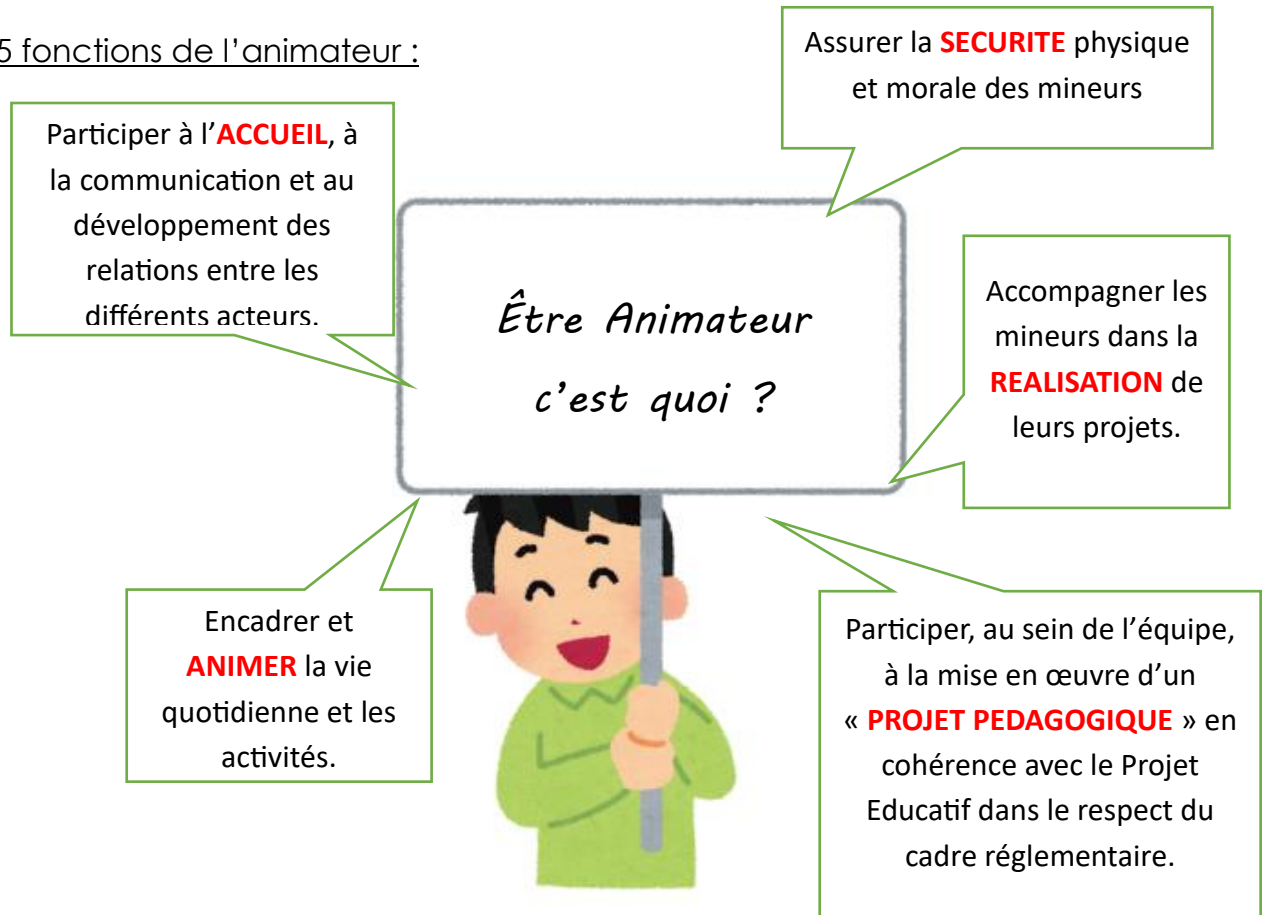
Ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants accueillis, mettent en œuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veillent au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.

- **Les animateurs**

Les normes d'encadrement / La Ville de Troyes préconise :

- 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans les mercredis et 1 pour 12 enfants les vacances scolaire
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

Les 5 fonctions de l'animateur :



L'encadrement de mineurs requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire. La notion d'encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un adulte qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique...

Ainsi, il est demandé à chacun d'être attentif et bienveillant, de garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant et de :

- poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif
- d'assurer en toutes circonstances une surveillance constante et active, impliquant notamment sa ponctualité, et de limiter l'utilisation du téléphone portable au seul usage professionnel.
- d'installer une communication respectueuse et positive avec les enfants, indispensable à la construction du dialogue.

- d'adopter un comportement respectueux et non-discriminant à l'égard de l'enfant y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation.
- de proscrire toute familiarité de langage, gestuelle, relationnelle et, sauf situation d'urgence, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant.
- de s'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.

Les conditions d'encadrement et de qualification des accueils collectifs de mineurs sont fixées par les articles R227-12 à 228 Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est demandé à chaque encadrant d'informer immédiatement les responsables identifiés de la ville de Troyes de toute situation qui lui semblerait de nature à compromettre le bien-être et la sécurité physique, morale et affective des enfants, ceci afin que les mesures nécessaires puissent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

✓ **Fonctionnement**

L'organisateur :

Service enfance jeunesse

1 place de la Tour

10000 Troyes

03.25.70.47.80

Les enfants sont accueillis dans les locaux scolaires, de loisirs ou/et dans des infrastructures municipales de proximité (salles de classe, d'activité, cours d'école, bibliothèque, médiathèque, conservatoire, parcs, cosec, piscines, gymnases). L'accueil de loisirs, ainsi que les créneaux d'activités « Ma garderie avant et après l'école », « Mes découvertes » sont déclarés auprès de la DSDEN de l'Aube, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement aux Sports et à la Vie Associative.



Mon périscolaire

Service d'accueil éducatif, facultatif

Les activités périscolaires ont lieu les **lundis, mardis, jeudis et vendredis, pendant les heures qui précèdent et suivent la classe**, dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville de Troyes. Elles contribuent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants.

En école maternelle (de la toute petite à la grande section)

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI		
7h30-8h35 Ma garderie avant l'école	Ma garderie avant et après l'école : forfaits à la période, entre deux sessions de vacances scolaires.	
	Avant ou après Troyen : 18 € Non Troyen : 36 €	Avant et après Troyen : 26 € Non Troyen : 72 €
8h35-8h45		
8h45-12h* Classe		
12h-13h35 Pause déjeuner - Ma restauration scolaire		
13h35-13h45		
13h45-16h30* Classe		
16h30-17h Ma pause récréative		
17h-18h15 Ma garderie après l'école		

- Obligatoire
- Les enfants sont accueillis par les enseignants
- Arrivées/départs échelonnés
- Mon périscolaire : **gratuit** sur inscription
- Mon périscolaire : **payant** sur inscription
- Restauration scolaire : **payant** sur inscription

* Classe de 8h35 à 11h50 et de 13h35 à 16h20 pour les maternelles Pasteur, Louis Dumont et Georges Charpak. Les enseignants accueillent les enfants 10 min avant la classe.

Je pense à prendre mon goûter avec moi !

Espace Audiffred
Pôle municipal de la Famille
Service Relations avec les usagers
1, rue de la Tour à Troyes
03 25 70 47 77 / relations.usagers@ville-troyes.fr

En école élémentaire (du CP au CM2)

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI		
7h30-8h35 Ma garderie avant l'école	Ma garderie avant et après l'école : forfaits à la période, entre deux sessions de vacances scolaires.	
	Avant ou après Troyen : 14,50 € Non Troyen : 29 €	Avant et après Troyen : 21 € Non Troyen : 58 €
8h35-8h45		
8h45-12h* Classe		
12h-13h35 Pause déjeuner - Ma restauration scolaire		
13h35-13h45		
13h45-16h30* Classe		
16h30-17h Ma pause récréative	16h30-17h45 Mon temps cartable (après une récréation)	16h30-17h45 Mes découvertes (après une récréation) Forfait à la période, entre deux sessions de vacances scolaires. Troyen : 11 € Non Troyen : 22 €
17h45-18h15 Ma garderie après l'école		

- Obligatoire
- Les enfants sont accueillis par les enseignants
- Activités/départs échelonnés
- Mon périscolaire - **gratuit** sur inscription
- Mon périscolaire - **payant** sur inscription
- Restauration scolaire - **payant** sur inscription

* 8h45 à 12h30 et 12h35 à 16h30 pour l'élémentaire Georges-Charpak.
Les enseignants accueillent les enfants 20 min avant la classe.

Lundi et/ou jeudi pour les CP et CE1 ; mardi et/ou vendredi pour les CE2, CM1 et CM2

TROIS PARCOURS
Des temps ludiques d'éducation à la vie collective, d'apprentissage des valeurs citoyennes et d'initiation à des activités sportives, culturelles et artistiques, organisés sous forme de parcours thématiques : « Jeune citoyen » ; « Mon corps, ma santé » (prévoir une tenue adaptée à la pratique du sport) et « Culture et science ».

Planning des parcours Mes découvertes sur le portail famille-troyen.fr

- Obligatoire
- Les enfants sont accueillis par les enseignants
- Arrivées/départs échelonnés
- Mon périscolaire - **gratuit** sur inscription
- Mon périscolaire - **payant** sur inscription
- Restauration scolaire - **payant** sur inscription

* 8h45 à 12h30 et 13h35 à 16h30 pour l'élémentaire Georges-Chapuis.
Les enseignants accueillent les enfants 30 min avant la classe.

Lundi et/ou jeudi pour les CP et CE1 ; mardi et/ou vendredi pour les CE2, CM1 et CM2

TROIS PARCOURS

Des temps ludiques d'éducation à la vie collective, d'apprentissage des valeurs citoyennes et d'initiation à des activités sportives, culturelles et artistiques, organisés sous forme de parcours thématiques : « Jeune citoyen » ; « Mon corps, ma santé » (prévoir une tenue adaptée à la pratique du sport) et « Culture et science ».

Planning des parcours Mes découvertes sur le portail famille-troyes.fr

Toute fréquentation doit faire l'objet d'une inscription préalable - famille.troyes.fr

Toute modification ou annulation doit être effectuée sur le Portail Famille, auprès du Pôle Famille et Proximité ou des maisons de quartier de la Ville de Troyes.

En cas de besoins exceptionnels, pour Ma garderie avant et après l'école, des tarifs « journée » ou « semaine » peuvent être appliqués.



Chez les 3-6 ans

ON ARRIVE TRANQUILLEMENT DE 7H30
À 9H15 ET ON DÉCOUVRE DES JEUX
DE SOCIÉTÉ, ON DESSINE, ON
ÉCOUTE DES CONTES OÙ TOUT
SIMPLEMENT ON SE REPOSE AVEC
DOUDOU.

De 9h30 à 11h45 on participe à des
activités ludiques, qu'elles soient
sportives, créatives où d'expression tu
vas pouvoir apprendre en t'amusant!

TU COMMENCES À AVOIR LE VENTRE QUI
GARGUILLE : C'EST NORMAL IL EST MIDI. TU
VAS POUVOIR MANGER (EN PLUS LA CHANCE LA
CANTINE EST CHEZ LES ÉLÉMENTAIRES)

- Après manger si tu as entre 3 et 4 ans tu vas pouvoir aller au dortoir pour faire une petite sieste bien méritée (n'oublie pas ton doudou il veut venir avec toi au pays des rêves)
- Si tu as entre 5 et 6 ans tu vas toi aussi t'allonger un petit moment pour voyager dans des contes féériques le temps d'un temps calme de 20 minutes.

LES AVENTURES REPRENENT À PARTIR DE 14H00,
C'EST REPARTI POUR S'AMUSER AUTOUR DES
ACTIVITÉS PRÉPARÉES PAR TES ANIMATEURS.

A partir de 16h15 chouette c'est l'heure du
goûter! Autour d'une collation tu pourras
faire le bilan de ta journée.

Sonne la fin de la journée! A partir de 17h tu vas pouvoir retrouver
ta maison où tous tes jouets t'attendent avec impatience.



LA SIESTE SE DÉROULE DE
13H30 À 15H30 AVEC UN
RÉVEIL ÉCHELONNÉ



Chez les 6-12 ans



7H30-9H15 ARRIVÉE ET CHILL ZONE. TU DÉBARQUES TRANQUILLEMENT, TU RETROUVES TES POTES ET TU CHOISIS TON MOOD DU MATIN: PARTIE DE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR SE RÉVEILLER EN DOUCEUR, CONSTRUCTION POUR LES CRÉATIFS, CANAP'VIBES POUR DISCUTER, COIN LECTURE POUR CEUX QUI VEULENT ENCORE RÊVER UN PEU.

9h30 tu nous dis comment tu vas et ensuite top départ pour les activités. tu pourras t'éclater dans le créatif, l'artistique, l'expression ou encore le sport.



11H40-12H PAUSE LIBERTÉ, TU FAIS CE QUE TU VEUX (SANS DÉMÉNAGER LA SALLE), TU RESPIRES, TU PAPOTES, BREF UN PETIT BREAK POUR SOUFFLER.

12h-13h15 le self-service sacré: tu vas manger quand tu veux sur cette plage horaire. Oui tu as bien lu "QUAND TU VEUX". Tu prends ton plateau tu t'installes où tu veux avec qui tu veux et tu profites de ce moment convivial.



13h30-14h le temps calme alias le mode avion: on coupe les moteurs. Tu lis, tu discutes calmement, tu fais semblant de méditer. Un petit reset pour repartir du bon pied.

14h-16h15 activités "ça c'est trop cool". Des ateliers pédagogiques où tu apprend sans t'en rendre compte (magique non!). Tu crées, tu réfléchis, tu découvres...C'est le moment où tu te dis que c'était vraiment chouette.

16h15-17h Le moment le plus attendu : le goûter. On mange, on raconte la journée, on soumet des idées de projets, c'est ton moment! On compte sur toi pour construire avec tes animateurs des animations qui te plairont.

17H-18H15 L'HEURE DES CHAUFFEURS OFFICIELS (LES PARENTS): FIN DE LA JOURNÉE TU NOUS FAIT UN "SALUT À DEMAIN"

Communication

La communication est un point incontournable à ne pas négliger dans l'animation et à sans cesse développer. Véritable vecteur d'identité, une bonne communication est gage de sérieux, de qualité et valorise l'accueil péri et extrascolaire dans sa dimension éducative.

La communication avec les familles

1. Un site internet : www.ville-troyes.fr qui recense l'ensemble des informations liées aux thématiques « découvrir Troyes, au quotidien, proximité, sortir/bouger, vie municipale, téléservices »
2. Un portail famille : PORTAIL FAMILLE - accueil (troyes.fr) qui informe au sujet de la petite enfance, des écoles et de leurs activités, des vacances en accueil de Loisirs, des espaces intergénérationnels. Un espace personnel permet aux familles de procéder aux inscriptions/annulations en ligne. L'actualité incontournable de ces structures y est mise en avant.
3. Soucieuse de vivre avec son temps, la Ville de Troyes possède aussi des pages officielles sur plusieurs réseaux sociaux qui permettent à tous de suivre des moments forts de la commune et notamment certains temps et/ou informations des accueils de loisirs Troyens.
4. Un flyer par Accueil de Loisirs est à disposition des familles et une attention particulière est portée quant à la transmission des valeurs du projet pédagogique.
5. Des programmes d'activités péri et extrascolaires et les menus sont affichés devant chaque site.
6. Des temps de partage et d'échanges réguliers sont proposés au sein des accueils de loisirs.
7. Un questionnaire de satisfaction permet de recenser les avis des familles

Communication avec les enfants :

La communication avec les enfants se fait tout au long des journées d'accueil, de leur arrivée le matin jusqu'à leur départ du soir. Les accueils péri et extrascolaires étant des lieux de partage, les échanges sont perpétuels. Celle-ci s'incarne à travers le quotidien vécu. L'enfant prend alors part au fonctionnement, qui varie selon les types et lieux d'accueil fréquentés.

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

1. Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements). À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour le périscolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur périscolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.

Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

6. Consignes d'incendie et PPMS :

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Les Accueils de Loisirs concourent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants y compris ceux en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique lorsque leur état de santé est compatible avec la vie en collectivité.

Les enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires ont accès au service de restauration collective qui nécessite la mise à la mise en place d'un P.A.I.

La Ville de Troyes a mis en place un certain nombre de mesures et de recommandations destinées à favoriser leur intégration : renforcement des équipes d'animation en nombre, en fonction des besoins d'accompagnement, stages de formation, rencontre des familles.

Toute démarche d'intégration de mineurs en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou de troubles ponctuels de la santé dans une structure de loisirs ordinaire doit mettre en avant le bien-être de l'enfant, tout en préservant également, l'harmonie du groupe d'enfants accueillis et de l'équipe d'animation.

L'accueil d'enfants en situation de handicap qui nécessite des conditions matérielles et pédagogiques adaptées doit faire l'objet d'un contrat d'accueil et d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Un entretien préalable avec le(s) responsables légaux permettra de définir en amont les adaptations nécessaires pour prévenir les difficultés et les sentiments d'échec ou de rupture, tant pour les familles concernées que pour l'équipe d'animation.

Ce temps d'échange avec le(la) chef(fe) de service Accueil Enfance Jeunesse de la Ville de Troyes et le(la) directeur(trice) de l'Accueil de Loisirs concerné est systématiquement réalisé afin d'échanger sur la situation de l'enfant et de répertorier les informations sur le contrat d'accueil. Le cas échéant, la Ville de Troyes pourra faire appel aux services de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ou aux coordinateurs départementaux handicaps.

Il permet d'évaluer les conditions d'accueil et d'établir un contrat d'accueil les détaillant.

Une période d'essai progressive peut-être mise en place si besoin.

Il pourra être demandé un certificat médical d'aptitudes/inaptitudes aux activités pratiquées à l'A.L. (extrait règlement intérieur art.2)

LES SORTIES, DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

En ce qui concerne les sorties et les déplacements, ils doivent s'accompagner systématiquement d'une fiche de sortie (voir livret du directeur et de l'animateur) mentionnant le nom de l'AL, son adresse, le numéro de téléphone de la direction, quel que soit la destination et la distance.

Chaque enfant doit porter un élément permettant l'identification de l'Accueil de loisirs de provenance (le nom de l'AL, l'adresse, le numéro de téléphone de la personne référente du groupe en direction).

Dans le cadre de transport d'enfants dans un véhicule de 7 ou 9 places, le conducteur doit être accompagné par un animateur pour un trajet supérieur à 20 kilomètres.

Un trajet ne pourra excéder 2 heures, quel que soit le mode de transport.

Les enfants seront comptés et identifiés à chaque montée et descente de véhicule.

Dans le cadre de l'utilisation des transports en commun, les équipes d'animation devront être particulièrement vigilantes et attentives à éviter les périodes de fortes affluences et les mouvements de foule, et ajusteront en conséquence, la répartition des groupes :

▣ Ils ne devront pas excéder 16 enfants pour les moins de 6 ans et 24 enfants pour les plus de 6 ans et autant que possible répartis en 2 groupes pour chaque tranche d'âge ;

▣ Les enfants de moins de 6 ans seront encadrés par deux animateurs minimum quel que soit l'effectif ;

▣ Un encadrement au-delà de celui imposé par le Code de l'Action Sociale et des Familles doit être envisagé :

o 2 animateurs pour 8 enfants pour les moins de 6 ans ;

o 2 animateurs pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

▣ Un signe distinct pour chacun d'eux est obligatoire (ex : casquettes, foulards, gilets...).

